

MAIRIE D'OPIO
06650 OPIO

Tel : 04.93.77.23.18



FICHE D'INSCRIPTION A LA CANTINE SCOLAIRE
ECOLE PRIMAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

A faire parvenir en Mairie au plus tard le **30 Juin 2019** accompagné d'un justificatif de domicile (déclaration d'impôts, quittance de loyer, EDF de moins de 3 mois)

Il est impératif que cette date limite soit respectée afin de prendre en charge votre enfant dès la rentrée.

Nom de l'enfant : Prénom :

Adresse :

Date de Naissance : Sexe :

Classe en 2019-2020 :

Allergie : P.A.I. : OUI () NON ()

Merci de cocher les jours de cantine (2 ou 4 jours) :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
CANTINE				

RESPONSABLE LEGAL 1 :

RESPONSABLE LEGAL 2 :

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Lien de parenté :

Lien de parenté :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Courriel :

A le,

Signature :

Signature :

**REGLEMENT CANTINE
ANNEE SCOLAIRE
2019-2020
ECOLE PRIMAIRE**



Madame, Monsieur,

Un service de restauration scolaire vous est proposé.

Votre enfant a la possibilité de manger à la cantine 2 ou 4 jours par semaine. Si vous choisissez de laisser votre enfant 2 jours, ces jours seront fixes et ne pourront être modifiés.

Les factures vous seront adressées par courrier, tous les trimestres et sont à régler dans les 30 jours.

Vous trouverez le tarif cantine sur le site web de la Mairie : <https://mairie-opio.fr>

Les absences seront décomptées à partir de 4 jours, sous réserve de fournir un certificat médical à adresser à la Mairie. Elles seront déduites de la facture suivante.

Le Maire :

Thierry OCCELLI

